



## Fiche synthétique sur l'état des risques naturels, miniers et technologiques majeurs

(établie en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers)

Annexe à l'arrêté préfectoral n°2012/DDT/SEPR n°162 du 02 mai 2012 complété le 22 août 2012

Commune : **CHAUMES-EN-BRIE (77390) - Code Insee 77107**

### 1. Risques naturels

#### 1- a / Plan(s) de Prévention des Risques Naturels (PPRN) \*

► Inondation :  Aucun  Prescrit  Appliqué par anticipation  Approuvé

(Arrêté inter-préfectoral 2012/DDT/SE n°281 du 18 juin 2012 du PPRI de la vallée de l'Yerres sur 3 départements, l'Essonne, le Val de Marne et la Seine-et-Marne pour les communes d'Argentières à Yèbles)

Prescription de travaux dans le PPR  oui  non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :


- La notice de présentation et le règlement du PPRI de la vallée de l'Yerres
  - Le règlement du PPRI de la vallée de l'Yerres
  - La cartographie des aléas du PPRI de la vallée de l'Yerres (planches 9, 10) au 10 000ème
  - La cartographie des zones réglementaires du PPRI de la vallée de l'Yerres (planches 11, 12, 13) au 10 000ème
- En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► PSS (valant PPR) :  Aucun  Approuvé en date du

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :

-

Les risques suivants sont recensés dans le(s) PPR :

		Nature du risque	Caractérisation du risque
 Zone Inondable	<input checked="" type="checkbox"/>	Inondation	Débordement d'un cours d'eau

► Mouvements de terrain :  Aucun  Prescrit  Appliqué par anticipation  Approuvé en date du

Prescription de travaux dans le PPR  oui  non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :


-

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR


► Retrait-gonflement des argiles : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Arrêté de prescription : 2001/DAI 1 URB 081 du 11 juillet 2001


Les risques suivants sont recensés dans le(s) PPR :

		Nature du risque	Caractérisation du risque
 Mouvement de terrains	<input type="checkbox"/>	Cavités souterraines et dissolution du gypse	Effondrements et affaissements (carrières)
	<input checked="" type="checkbox"/>	Retrait-gonflement des argiles	Retrait en période de sécheresse et gonflement au retour des pluies

#### 1- b / Zonage réglementaire sur la prise en compte de la sismicité

		Nature du risque	Caractérisation du risque
 Séisme	<input checked="" type="checkbox"/>	Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 5 niveaux d'intensité (nouvelle réglementation en vertu des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 oct 2010) <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5


## 1- c / Prise en compte du risque radon

 Radon	<input checked="" type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
		Zone à potentiel radon	Classement de la commune en zone à potentiel radon <input checked="" type="checkbox"/> <sub>1</sub> <input type="checkbox"/> <sub>2</sub> <input type="checkbox"/> <sub>3</sub>

## 2. Risques technologiques

### Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) \*


Aucun

	Nom du PPRT	Situation		Date	Effet thermique	Effet suppression	Effet toxique	Prescription de travaux
		prescrit	approuvé					
 Risques technologiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur : [www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-prevention-des-risques-r293.html](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-prevention-des-risques-r293.html)

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : arrêté, plan de zonage et règlement du PPR

## 3. Pollution des sols

 SIS	<input type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
		Pollution des sols	Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

## 4. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste détaillée des arrêtés est consultable sur le site portail : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

## 5. Pièces jointes - Cartographie (extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus)

- Extrait de la carte départementale d'aléa retrait-gonflement des argiles ou aléa sécheresse (1 format A4)
- Document cartographique délimitant les zones exposées au risque inondation (1 format A4)
- Carte départementale spécifique au risque sismique (1 format A4)